3486.T
edel
U/TS

Fürstlich-Starhemberg'sche
Familien-Bibliothek
Schloss Eferding.
XV, G. 11

OBSERVATIONS

SUR

LE MÉMOIRE

DE

M. GUETTARD

Concernant la Porcelaine.

Lues à l'Académie des Sciences.

A PARIS.

M. DCC. LXVI.

AVERTISSEMENT.

SI l'on juge que les douze propoſitions extraites du Mémoire de M. Guettard contiennent tout ce que j'ai pu relever dans cet Ouvrage, on ſe trompera beaucoup. Il eſt inutile de dire les raiſons qui m'ont fait renfermer dans ce petit nombre d'obſervations.

On me demandera pourquoi je ne me ſuis pas contenté d'exiger que M. Guettard apportât à l'Académie de la Porcelaine, dès qu'il diſoit en avoir fabriqué d'égale en beauté & en bonté à celle de la Chine.

Je répons :

Comment imaginer que M. Guettard eût la mal-adreſſe de s'expoſer à être confondu par des faits ? Comment ſoupçonner qu'il n'avoit pas fait un dépôt quel-

conque d'une Porcelaine quelconque.

S'il eût montré de la Porcelaine à l'Académie, euſſé-je pu dire qu'elle n'étoit pas de lui, mais que c'étoit de la Porcelaine de la Chine ? Euſſé-je pu le prouver par les incohérences de ſon Mémoire. Il avoit été lu ſans contradiction, & il montroit de la Porcelaine. Il falloit donc diſcuter le Mémoire, & le défier de répéter les expérien-

ces dont le réſultat lui avoit donné, à ce qu'il prétendoit, de la Porcelaine égale en beauté & en bonté à celle de la Chine.

On me demandera encore pourquoi j'écris contre M. Guettard?

Je répons par un ſeul mot à cette queſtion & à toutes celles qu'elle ſuppoſe. Je ne reſſemble point à M. Needham, qui mandoit à un homme de ſa connoiſſance auquel il envoyoit les Lettres

(*d'un Propoſant*) où il eſt écorché *comme une anguille ;* que le radotage de leur Auteur le vengeoit aſſez de ſes injures. L'amour-propre eſt conſolant, j'en conviens, mais je n'ai pas le bonheur d'être parvenu encore à cette ſublime Philoſophie, qui trouve honteux & ridicule de prouver au vulgaire qu'on a raiſon lorſqu'on n'a pas tort.

J'ai dit avoir fait de la Porcelaine égale à celle de la Chine,

& j'ai plus fait encore, je l'ai prouvé. Il paroît un Mémoire, par lequel un homme dit avoir fait cette découverte, antérieurement à mes travaux, & ce Mémoire suppose, ou que j'ai tort de m'attribuer ce secret, ou, ce qui est pis encore, que j'en impose en m'attribuant le secret d'autrui. J'ai cru devoir, j'ai dû prouver, 1.° que l'Auteur de ce Mémoire ne m'avoit rien appris; 2.° qu'il ne m'avoit pu rien ap-

prendre ; 3.° qu'il n'avoit jamais fait de la Porcelaine en question ; 4.° qu'il n'avoit pu en faire, ne connoissant ni les procédés de cet art, ni les matieres qu'on y emploie ; 5.° J'ai dû le forcer au pied du mur, & le défier de faire de la Porcelaine avec ce qu'il appelle du *pétun-tsé* & du *kao-lin*, & que ce ne sont ni du pétun-tsé, ni du kao-lin. Enfin ma gloire, mon honneur étoient intéressés à ne me laisser point enlever une

découverte qu'il ne tiendra qu'à ma Nation de rendre précieuse pour son Commerce & à n'être pas forcé d'afficher un jour:

Hanc ego materiam feci, tulit alter honores.

OBSERVATIONS

OBSERVATIONS

SUR le Mémoire de M. GUETTARD, concernant la PORCELAINE.

Lues à l'Académie des Sciences.

1°. « ON ne poſſédoit pas encore, » dit M. Guettard, la vraie compoſi» tion de la Porcelaine de la Chine ; » toutes celles qu'on faiſoit, n'en » avoient pas les qualités ; toutes ſe » fondoient dans des vaſes de celle de » la Chine; elles étoient plus tendres, » plus aiſées à ſe fondre, & ſoute» noient beaucoup moins bien des li» queurs bouillantes. Chaque Artiſte » ſe flattoit d'avoir été plus heureux

» que ceux qui l'avoient précédé,
» quoiqu'il n'eût varié souvent, que
» dans les proportions qu'il adoptoit
» pour la combinaison qu'il faisoit de
» la terre, du sable & du sel qu'il em-
» ployoit : *On savoit cependant, qu'on*
» *ne se servoit à la Chine, que de deux*
» *substances, tirées immédiatement de*
» *la terre ; cette connoissance devoit dé-*
» *tourner du chemin qu'on suivoit con-*
» *stamment* ».

1°. On n'emploie à la Chine, pour faire la Porcelaine, que deux matieres, tirées immédiatement de la terre.

2°. « Les Physiciens n'avoient pas
» encore tourné leurs vues de ce cô-
» té; ils laissoient aux Artistes le soin
» de perfectionner leur art, lorsqu'en-
» fin M. de Réaumur, fait pour éclair-
» cir les lumières qu'il traitoit, pensa
» qu'un art aussi utile que celui qui

» s'occupe de la Porcelaine, & pour » lequel l'Etat s'intéreſſoit d'une fa» çon plus particuliere, méritoit au» tant & plus que bien d'autres, des » recherches conduites par les rè» gles d'une ſaine phyſique.

» La voie la plus courte, étoit » d'avoir des notions plus étendues » & plus claires que celles qu'on » avoit déja, ſur la compoſition de » la Porcelaine de la Chine, & de » ſe procurer ſur-tout, des matieres » dont on la compoſoit. M. de Réau» mur eut les unes & les autres; » mais elles ne furent pas complet» tes. Les travaux de cet habile » Phyſicien, inſtruiſirent beaucoup, » mais ils ne diſſiperent pas entiere» ment les difficultés. Les Mémoi» res qu'il donna en 1727 & 1729, » mirent ſur la voie, mais ils ne » conduiſoient pas au but ».

2°. M. de Réaumur, fait pour éclaircir les sujets qu'il traitoit, imagina que la voie la plus courte, d'avoir des notions sur les matieres de la Chine, étoit de s'en procurer. Il eut les unes & les autres.

3°. « *Les recherches & les expérien-* » *ces de M. de Réaumur, lui firent* » *poser pour principe fondamental de la* » *composition de la Porcelaine de la* » *Chine, qu'elle étoit une combinaison* » *de deux substances, dont l'une nom-* » *mée* Pe-tun-tsé, *étoit vitrifiable* * ; » *l'autre appellée* Ka - o - lin, *ne l'é-* » *toit pas. Ce principe étoit lumineux,* » *mais étoit-il entierement juste ? Il* » *avoit porté M. de Réaumur à croire* » *que non-seulement il avoit découvert* » *en France, de l'une & de l'autre ma-*

* On dit qu'une pierre est vitrifiable, lorsque les fondans peuvent la vitrifier. Les cailloux, les silex, le quartz, & toutes pierres infusibles par elles-mêmes, sont dans la classe des pierres vitrifiables.

» *tière, mais que la France en renfer-*
» *moit, qui pouvoient être regardées*
» *comme leur étant supérieures. M. de*
» *Réaumur pensoit que le Pé-tun-tsé*
» *étoit une espèce de caillou, & le Ka-*
» *o-lin, du talc. Les essais qu'il avoit*
» *faits, avec différentes espèces de nos*
» *cailloux, & avec des talcs, avoient*
» *eu du succès.*

» *M. de Réaumur, néanmoins, n'a-*
» *voit qu'entrevu la vérité*; elle ne
» s'étoit dévoilée qu'à moitié à ses
» yeux; il ne l'avoit vue qu'enve-
» loppée d'un voile, qui la couvroit
» encore trop, pour qu'il la recon-
» nût entierement. *Il avoit pu exa-*
» *miner le Pé-tun-tsé & le Ka-o-lin;*
» *mais le Ka-o-lin sur-tout, n'étoit*
» *pas totalement reconnoissable; il n'é-*
» *toit plus dans son état naturel.* On
» l'avoit envoyé de la Chine, en
» petits pains, formés d'une terre

» lavée & préparée. La grande blan-
» cheur de cette terre, sa finesse,
» de petites paillettes brillantes de
» talc, dont elle étoit parsemée, la
» lui firent prendre pour de très-
» beau talc blanc, qui avoit été
» broyé & mis en petits pains.

4°. » *Le pé-tun-tsé, dont sans dou-*
» *te M. de Réaumur n'eut que quelques*
» *fragmens peu considérables, ne put*
» *que lui paroître des morceaux de quel-*
» *que caillou.* M. de Réaumur n'ayant
» apparemment pas dans son cabi-
» net, des éclats de pierre, qui fus-
» sent semblables à ce pé-tun-tsé, il
» ne pouvoit que saisir à moitié la
» vérité; mais il la vit autant & plus
» qu'il ne lui étoit en quelque sorte
» permis de la voir. Un trait de lu-
» miere plus développé, & débaras-
» sé du nuage transparent qui l'obs-
» curcissoit, dévoiloit à M. de Réau-
» mur, tout le mystère de la Porce-

» laine de la Chine. *Plus heureux & » plus favorisé que M. de Réaumur ; » j'ai vû les matieres dont on fait cette » Porcelaine, & je les ai vues telles » qu'elles sortent de la terre ; les recher- » ches préliminaires que j'avois faites » en France, des terres & des pierres mê- » me les plus communes, m'ont mis » en état de reconnoître, à la première » inspection, celles qui étoient du ka-o- » lin & du pé-tun-tsé. Voici comment » j'ai eu occasion de faire cette compa- » raison.*

3° & 4°. M. de Réaumur eut un principe lumineux, mais pas entierement juste. Ce principe le porta à croire qu'il avoit découvert, en France, du ka-o-lin & du pé-tun-tsé ; & que le ka-o-lin étoit du talc ; & le pé-tun-sé, une espèce de caillou, une pierre vitrifiable. Il fit de la Porcelaine avec du talc & du cail-

lou. Néanmoins ce grand homme n'avoit qu'entrevu la vérité, cependant il avoit fait non-seulement de la Porcelaine avec du pé-tun-tsé & du ka-o-lin, mais ses expériences lui firent poser pour principe fondamental de la composition de la Porcelaine de la Chine, qu'elle étoit une combinaison de deux substances, dont l'une, nommée *pé-tun-tsé*, étoit vitrifiable, & l'autre, *ka-o-lin*, ne l'étoit pas. Ces succès, avec le talc & le caillou, avoient confirmé que le pé tun-tsé est dans ce genre. Quoiqu'il ait pu examiner le pé-tun-tsé, il ne l'avoit cependant pas vu; puisque plus heureux & plus fortuné que lui, M. Guettrard a vu les matieres de la Porcelaine.

5°. « Environ deux ans avant la » perte que nous avons faite, de feu » Mgr. le Duc d'Orléans, ce grand » Prince m'ayant fait l'honneur de

» me montrer les ſubſtances que l'on
» emploie à la Chine, dans la com-
» poſition de la Porcelaine, & qu'il
» en avoit fait venir, me demanda
» en même-tems ſi, dans mes re-
» cherches des foſſiles de la France,
» j'avois trouvé des terres & des
» pierres ſemblables à celles qu'il
» avoit reçues. Au premier coup
» d'œil, je reconnus que j'avois été
» aſſez heureux pour les découvrir.
» Charmé de trouver une occaſion
» de faire ma cour à ce grand Prince,
» auquel j'avois l'honneur d'être at-
» taché, & de lui témoigner que ſes
» amuſemens m'étoient chers, je
» l'aſſurai, & j'oſe le dire avec un
» plaiſir que mon cœur reſſentoit,
» que j'avois vu de ces foſſiles en
» France. *L'aveu fut ſuivi de la dé-*
» *monſtration ; les pieces furent con-*
» *frontées, & reconnues a s'y mépren-*

» *dre, sur-tout les terres, pour être* » *semblables à celles qui avoient été en-* » *voyées de la Chine; les pierres qu'on* » *en avoit reçues, pour être du pé-tun-* » *tsé, étant un peu différentes les unes* » *des autres, celles de la France, que* » *je prétendois être de même nature, de-* » *manderent un peu plus d'examen.* En- » fin parmi celles que je soutenois » leur ressembler, il s'en trouva, » que cinq à six personnes, présen- » tes à cette confrontation, consta- » terent être semblables à la pre- » miere inspection ».

5°. Mgr. le Duc d'Orléans demanda à M. Guettard, s'il avoit trouvé en France, une terre semblable au ka-o-lin, & une pierre semblable au pé-tun-tsé. Comme il est charmé de faire sa cour à ce grand Prince, il reconnoit au premier coup d'œil, qu'il les a décou-

vertes, & l'assure avec plaisir, qu'il a vu ces fossiles en France.

6°. » *On n'eut rien de plus pressé*, » *que de faire des essais de comparaison*, » *avec les matieres venues de la Chine*, » *& celles que j'avois trouvées en Fran-* » *ce.* Je fus assez hardi pour annon- » cer que ces essais auroient le mê- » me succès, & assez heureux pour » qu'ils en eussent. *Les deux pieces* » *comparées après la cuisson, qui furent* » *cuites dans un four construit dans le* » *laboratoire que ce Prince avoit à Sainte* » *Géneviéve. Ces deux pieces, dis je,* » *furent trouvées semblables; le grain en* » *étoit le même, la dureté égale, la* » *transparence pareille, le son aussi* » *vif* ».

6°. M. Guettard est assez hardi pour assurer qu'il fera de la Porcelaine, avec le ka-o-lin & le pé-tun-tsé, qu'il a trouvés en France. Il en choisit dans les fossiles de M. le Duc

d'Orléans, il en fait de la Porcelaine égale à celle de la Chine, en beauté & en bonté.

7°. « *Il n'y avoit alors autre chose à* » *faire, que d'avoir une quantité consi-* » *dérable de matieres, pour entrepren-* » *dre des essais en grand. Malgré la ri-* » *gueur de la saison; nous étions alors* » *en hiver; je partis accompagné d'un* » *ouvrier en Porcelaine* (a), *que M.* » *le Duc d'Orléans me proposa de me-* » *ner avec moi, pour m'aider. J'allai* » *dans les endroits que j'avois parcou-* » *rus, quelques années auparavant, &* » *où j'avois trouvé la terre & la pierre* » *que je regardois, l'une, comme du* » *pé tun-tsé, l'autre, comme du ka-* » *o-lin.*

» De retour, lorsque les matieres » furent arrivées, & que le four » que ce Prince fit construire à Ba-

(a) Nommé le Guay, qui travaille actuellement avec M. le Comte de Lauraguais.

» gnolet, celui du laboratoire étant
» trop petit, fut achevé; on pro-
» céda aux essais. Le premier fut
» avantageux, le second ne le fut
» pas tant : tout pensa manquer par
» ce défaut de réussite. Je me mis
» alors, par des petits essais, à exa-
» miner la cause de cette espece de
» bizarrerie dans les expériences. Je
» reconnus que le mauvais succès
» n'avoit dépendu que de la violence
» du feu, qui n'avoit pas apparem-
» ment été assez grande. J'employai
» une journée entiere à faire cuire
» un très petit & très mince gobe-
» let, dans un fourneau de réver-
» bère, rempli continuellement de
» charbon allumé, & dont la vi-
» vacité étoit augmentée par le vent
» de deux soufflets d'Orfévres, qu'on
» faisoit continuellement jouer. Ce
» petit gobelet ayant cuit, *Mgr. le*

» *Duc d'Orléans ordonna une nouvelle*
» *fournée, à la demande que je pris*
» *la liberté de lui en faire, & il eut la*
» *bonté de recommander cette fournée à*
» *l'ouvrier qui étoit chargé de la con-*
» *duire, en lui faisant faire attention*
» *que la réussite dépendroit de ses soins.*
» *La fournée fut donc faite, & elle vint*
» *à bien; il manquoit cependant un peu*
» *de blancheur aux vaisseaux. De nou-*
» *velles expériences m'éclairerent sur ce*
» *point intéressant; & dans le tems que*
» *j'espérois que le public pourroit jouir*
» *de cette découverte, la mort enleva ce*
» *grand Prince, qui m'avoit mis à por-*
» *tée de la confirmer. Aucune ne l'a*
» *peut-être été plus complettement.* &c.

7°. M. Guettard va dans les endroits qu'il avoit parcourus quelques années auparavant, & dans lesquels il avoit trouvé le ka-o-lin & le pé-tun-tsé. Il ne manquoit à la

Porcelaine, faite avec ces matieres, qu'un peu de blancheur ; mais de nouvelles expériences l'éclairerent ſur ce point. Dans le tems qu'il eſpéroit que le Public pourroit jouir de cette découverte, la mort enleva le grand Prince qui l'avoit mis à portée de la confirmer. Malgré cela, aucune ne l'a peut-être été plus complettement.

8°. « Pour prévenir encore plus » les prétentions, je fis imprimer à » la ſuite du Mémoire, que je don- » nai en 1751, ſur les granits de » France, une note, où je dis que : » *les matieres qui ſont propres à faire* » *une porcelaine pareille à celle de la* » *Chine, ſe rencontroient en France ;* » *que j'ai reconnu que celles-ci étoient* » *ſemblables a celles que Mgr. le Duc* » *d'Orléans avoit reçues de la Chine ;* » *& que les expériences de comparaiſon*

» *que j'avois fait exécuter, sous les* » *yeux de ce grand Prince, ne m'ont* » *laissé aucun doute sur la bonté des ma-* » *tieres que j'avois trouvées en France* ».

8°. Pour la rendre authentique, & prévenir les prétentions, M. Guettard fait imprimer une note, par laquelle on doit entendre qu'il a trouvé du ka-o-lin & du pé-tun-tsé en France; & qu'avec ces matieres, il a fait de la Porcelaine aussi belle & aussi bonne que celle de la Chine.

9°. « *L'endroit où je trouvai pour* » *la premiere fois, en France, une terre* » *semblable à ce ka-o-lin, se nomme* » *Maupertuis, & est situé près d'Alen-* » *çon; on le transporte de ce village,* » *dans cette ville, pour en fabriquer de* » *la poterie, avec d'autres terres & du* » *sable, qu'on y mêle* ».

90. C'est à Maupertuis, que se trouve ce ka-o-lin, dont on se servoit pour la poterie.

10°. « Le ka-o-lin, recherché » depuis si long-tems avec tant de » soin, & si inutilement, quoiqu'on » le vît, qu'on le touchât, qu'on l'em- » ployât même tous les jours, étant » connu, il me reste à parler du pé-tun- » tsé. Il n'étoit pas plus caché. Depuis » un tems immémorial, cette pierre » servoit à paver la grande route » de Bretagne, du côté d'Alençon; » cette ville en est également pavée, » & les montagnes de ses environs » en renferment dans plusieurs en- » droits de leur étendue. J'ai indi- » qué tous ces endroits, dans le » Mémoire que j'ai donné, sur les » avantages d'une Carte minéralogi- » que, pour les ponts & chaussées; » Mémoire qui est inséré dans un des » premiers volumes du Journal éco- » nomique. Cette pierre y est nom- » mée *Quartz en rocher*. Je ne pou-

» vois, & ne devois même alors ;
» la faire connoître pour ce qu'elle
» étoit ».

10°. Le pé-tun tsé sert à paver la grande route de Bretagne, du côté d'Alençon. M. Guettard dit que ce fut ce pé-tun-tsé, dont il parla dans un Mémoire sur les avantages d'une carte minéralogique ; il ne le désigna pas sous le nom de pé-tun-tsé ; mais par son nom minéralogique, c'est du quartz en rocher.

11°. « Le pé-tun-tsé est, comme
» celui de la Chine, de la nature
» des pierres vitrifiables ; il donne
» du feu, frappé avec le briquet ;
» deux morceaux frottés l'un contre
» l'autre, jettent de la lumière. Il
» ne dissout pas aux acides ; sa cou-
» leur est d'un gris clair. Certains
» morceaux sont parsemés de quel-
» ques petites taches rougeâtres ou

» verdâtres ; ſon grain eſt fin & ſer-
» ré, & forme une pâte unie, com-
» pacte & très-dure. Au premier
» coup-d'œil, cette pierre paroît
» avoir du rapport avec le grès ; elle
» en différe cependant à pluſieurs
» égards ; ſon grain eſt infiniment
» plus fin, & ſi on peut parler ainſi,
» plus fondu. Si on vouloit la rap-
» procher de quelque ſorte de grès,
» il n'y en a pas dans laquelle on pût
» mieux le faire, que de celle à la-
» quelle les Carriers donnent le nom
» de *cliquart*. Ce grès eſt d'une du-
» reté bien ſupérieure à celle du grès
» ordinaire ; elle eſt même telle,
» que le cliquart eſt rejetté par les
» ouvriers qui taillent cette pierre,
» comme étant trop difficile à tra-
» vailler. S'il pouvoit être ſubſtitué
» au pé-tun-tſé, ce ſeroit une façon
» de rendre cette pierre utile, ſur-

» tout dans les endroits où elle se-
» roit commune, ne l'étant pas or-
» dinairement dans ceux qui sont
» même remplis de rochers de grès
» ordinaires.

« Par exemple (*b*), il me paroît
» qu'une espece de quartz, grenu
» & rougeâtre, des environs de
» Mouan, village peu éloigné de
» Caën, pourroit en procurer une
» espèce, différente de la Porcelaine
» ordinaire. Ce quartz m'a paru
» avoir beaucoup de rapport avec
» une sorte de pé-tun-tsé, qu'on en-
» voya aussi à feu M. le Duc d'Or-
» léans, en même tems que celui
» dont j'ai parlé. L'essai qu'on fit
» avec le quartz de Mouan, eut de
» la réussite; il donna une Porce-
» laine qui différoit en couleur, de
» la Porcelaine ordinaire.

(*b*) Page 15, du Mémoire de M. Guettard.

» Entre les pierres (*c*), celles auxquelles on a donné les noms de *stéatite*, de *pierre olaire*, de *jade*, de *serpentine*, de *sméolite*; en un mot toutes les pierres que plusieurs Naturalistes regardent comme des pierres argilleuses, me paroissent mériter une attention particuliere : *on ne devroit pas même négliger les différentes variétés de schistes & même d'ardoises.* Il y auroit peu-être de l'avantage à se servir de ces pierres, en guise de pé-tun-tsé (*d*).

11°. Le pé-tun-tsé est, comme celui de la Chine, de la nature des pierres vitrifiables. M. Guettard ne laisse aucun doute sur la nature des pierres qu'il appelle vitrifiables, & sur le caractère du pé-tun-tsé; c'est

(*c*) Pag. 16, du Mémoire de M. Guettard.
(*d*) *Idem*, pag. 22.

un quartz en rocher. Il le décrit préciſément comme M. de Montamy (*pag. 172 & 173*), qui s'exprime ainſi : Le pé-tun-tſé paroît d'abord reſſembler au grès ; il en différe cependant beaucoup ; & M. Guettard a fait non-ſeulement de la Porcelaine avec du quartz, mais il ſoupçonne encore, qu'on en pouvoit faire avec des ſchites & des ardoiſes. Il conſeille de les eſſayer, comme du pé-tun-tſé (*e*), c'eſt-à-dire, s'en ſervir en guiſe de pé-tun-tſé. Les granitz (*pag. 22*), ont des parties talqueuſes, qui aident à la fuſion. *Il y auroit peut-être de l'avantage à ſe ſervir de ces pierres, en guiſe de pé-tun-tſé.*

12°. « Le pé-tun-tſé étant broyé » ſous la meule, & étant lavé dans » pluſieurs eaux, devient d'une très- » grande blancheur, & d'une très-

(*e*) Voyez §. 12.

grande

» grande fineſſe ; laiſſé quelques jours
» dans l'eau, il contracte une odeur
» déſagréable, & brunit ; de mê-
» me que celui de la Chine, il a,
» lorſqu'il eſt réduit en une poudre
» blanche, un petit goût ſalin, au-
» quel M. de Réaumur le reconnut
» pour être réellement du pé-tun-
» tſé. Cette obſervation, que je
» dois à cet habile Phyſicien, ne
» pouvoit, comme on le penſe bien,
» que m'être très-agréable ; elle
» étoit une preuve de l'identité qui
» ſe trouvoit entre le pé-tun-tſé de
» la Chine, & celui de la France ;
» & quand elle n'auroit pas été prou-
» vée par des expériences, le ſenti-
» ment de M. de Réaumur auroit été
» pour moi, ſinon une preuve com-
» plette, du moins une préſomption
» des plus fortes. L'approbation qu'il
» donna auſſi aux eſſais que je lui fis

» voir, ne me fit pas moins de plaiſir ; il les reconnut pour être d'une » Porcelaine à laquelle il ne manquoit aucune des propriétés de celle de la Chine ».

12°. Mais le vrai pé-tun-tſé étant broyé, a un petit goût ſalin. M. Guettard doit cette obſervation à M. de Réaumur, quoiqu'il eût vû ſi mal le pé-tun-tſé, qu'il avoit dû lui paroître du caillou. Il eſt vrai que M. Guettard avoit dit auparavant, que M. de Réaumur eut les matières, & qu'après avoir conclu de l'examen que M. de Réaumur avoit fait du pé-tun-tſé, qui n'étoit pas méconnoiſſable comme le kao-lin, qu'il n'avoit pas vû ces matières ; il aſſure qu'il n'en a pas moins fait de la Porcelaine, avec du talc & du caillou. Ces eſſais eurent du ſuccès ; il s'applaudit enfin du bon-

heur qui lui étoit réſervé. *M. Guettard plus heureux & plus fortuné que M. de Réaumur, vit le ka-o-lin & le pé-tun-tſé.*

13°. « L'Auteur du Dictionnaire » raiſonné, qui a tant vu de ſpath » fuſibles, dans les granits des en- » virons d'Alençon, auroit peut être » avancé une vérité, s'il eut dit que » les granits qui renferment de ce » ſpath, & peut-être même tous » les granits préparés comme le pé- » tun-tſé, pourroient ſuppléer le pé- » tun-tſé, dans les pays qui auroient » du granit, & qui manqueroient » de l'autre pierre. Ce ſeroit du » moins des expériences à faire, & » qui ne ſont pas à négliger. Il pa- » roît, par ce que j'ai dit dans le » corps de ce Mémoire, que les Chi- » nois ſe ſervent, comme pé-tun- » tſé, de pluſieurs eſpèces de pier-

» res ; il faut même que ces pierres
» ſoient très-communes en Chine,
» vu la quantité qui y a été em-
» ployée depuis pluſieurs ſiécles, &
» le bas prix de la Porcelaine qu'on y
» fabrique : s'ils ne ſe ſervoient que
» de ſpath fluor, il faudroit que ce
» ſpath fût bien autrement abondant
» dans cet Empire, qu'il ne l'eſt en
» France, où nous ne le trouvons
» qu'en très-petits morceaux, & ré-
» pandu dans les granits, où il ne
» forme que des grains plus ou moins
» gros, & dont on ne pourroit le
» trier qu'avec beaucoup de peine
» & de dépenſe : ce qui me feroit
» croire que ſi on vouloit jamais fai-
» re uſage de ce ſpath, dans les Ma-
» nufactures de Porcelaine, il ſeroit
» plus ſimple d'employer les granits
» qui en ſont parſemés ; les granits
» ſont vitrifiables ; ils ont des parties

» talqueuſes, qui aident la fuſion. Il » y auroit peut-être de l'avantage, à » ſe ſervir de ces pierres, en guiſe » de pé-tun-tſé.

14°. » Ce que je viens de dire ſur » le ſpath fuſible, peut ſervir de ré- » ponſe à ce qui a été avancé nou- » vellement, dans un ouvrage ſur » l'émail; l'Auteur, qui a joint à cet » ouvrage quelques remarques ſur » la fabrication de la Porcelaine, » prétend que le pé-tun-tſé de la » Chine, eſt un ſemblable ſpath. Je » ſuis étonné que cet Auteur, qui » avoit vu les différentes pierres en- » voyées de la Chine, pour être du » pé-tun-tſé, ait embraſſé ce ſenti- » ment; il n'auroit pas, à ce que je » crois, dû reſtreindre ainſi ce pé- » tun-tſé, à une ſeule eſpece de pier- » re. Il fait mieux connoître le ka- » o-lin, il l'a décrit d'après celui de

» la Chine ; ſa deſcription eſt exacte. » L'annonce qu'il fait de la découverte du pé-tun-tſé & du ka-o-lin, » en France, ne pouvoit être plus » ſûre que de ſa part, puiſqu'il étoit » préſent à la confrontation des matières envoyées de la Chine, & » de celles trouvées en France ».

13° & 14°. Le ſpath fuſible ne ſe trouve que rarement en France, & toujours en petits morceaux. Il faudroit qu'il fût auſſi commun à la Chine, qu'il eſt rare en France, pour que le pé-tun-tſé fût un ſpath fuſible. Auſſi M. Guettard eſt-il fort étonné, que M. de Montamy, Auteur de l'ouvrage qu'il cite, & qui devoit connoître les découvertes de M. Guettard, ait dit que ce pé-tun-tſé étoit fuſible. Ce que vient de dire M. Guettard, ſur le ſpath fuſible, peut ſuffire pour le confondre.

Voyons si M. Guettard ne sera pas confondu de ce que je vais avoir l'honneur de lui dire. 1°. *Voyez* §. 3 & 4. Je nie le fait, & défie M. Guettard de faire seulement de la fayance avec du talc & un caillou quelconque. 2°. *Voyez* §. 10. Je nie qu'il ait fait l'expérience dont il parle. Je le défie de faire une demi-vitrification quelconque, avec le kao-lin & un quartz. 3°. Le pé-tun-tsé n'est point dans la classe des pierres vitrifiables; il en est même si éloigné, que je défie M. Guettard de faire une Porcelaine quelconque, une demi-vitrification, avec du kao-lin & son quartz de Mouan, si c'est du quartz, car M. Guettard n'en sait peut-être rien, & nommément avec les schites & les ardoises qu'il conseille de substituer au pé-tun-tsé, comme étant des pierres de

même nature, c'eſt-à dire vitrifiables 4°. *Voyez* §. 12. Je nie tout ce qu'il avance : je nie que la pierre qu'il appelle pé-tun-tſé, celle qu'il décrit comme M. de Montamy, celle dont il prétend avoir fait de la Porcelaine, aient un petit goût ſalin, étant broyées. Si le pé-tun-tſé qu'il a dépoſé, a un petit goût ſalin, ce n'eſt pas la même pierre, quoiqu'il la décrive de la même façon. Il ſe ſera ſervi de la deſcription de M. de Montamy, pour en impoſer, parce qu'il chancelle perpétuellement. *Voyez* §. 13 & 14. Malheureuſement M. Guettard fait un ſi bon raiſonnement ſur le ſpath fuſible, qu'il eſt tranchant ſur cet article ; en effet, pour ſe décider, il faut s'appuyer ſur un raiſonnement invincible, ou ſur une expérience ; mais en matière de faits, il n'y a de certitude, que

l'expérience, & quoique M. Guettad *ait été plus fortuné, plus heureux que M. de Réaumur*, il a eu cependant le malheur de ne pas dire en l'air, que le ſpath fuſible pourroit être auſſi commun à la Chine, qu'il eſt rare en France. Il eſt vrai que M. de Réaumur avoit découvert que le pé-tun-tſé étoit dans le genre des ſchites & des ardoiſes. Il valoit mieux ſuivre cette autorité, que de ſe livrer à une conjecture qui combattoit la ſeule autorité ſur laquelle M. Guettard pût s'appuyer; nous dirons à M. Guettard, qu'il ne connoît pas le pé-tun-tſé, dont il a fait cependant de la Porcelaine : celui dont parle M. de Montamy, & que M. Guettard décrit comme lui; nous lui apprendrons 1°. que cette pierre, n'eſt pas non-ſeulement de la claſſe des pier-

res vitrifiables, mais encore que c'eſt un ſpath fuſible. 2°. Qu'il eſt dans l'erreur commune à tous les Minéralogiſtes de l'Europe, de croire, d'après certains caractères, que le ſpath fuſible eſt très-rare. Nous lui apprendrons qu'il y a un grand nombre de pierres, d'ailleurs infiniment différentes, & qui ſont fuſibles par elles-mêmes, qui ſont donc des ſpaths fuſibles. D'où il s'enſuit que M. Guettard, non-ſeulement n'a pas une ſeule idée ſur la Porcelaine, mais encore qu'au lieu de l'avoir faite, à Bagnolet, avec le pé-tun-tſé, qu'il décrit comme M. de Montamy, il n'a pas même vu l'expérience qu'il fit ſur cette pierre, & dont le réſultat fut d'apprendre que, ſeule miſe au feu, elle prenoit un commencement de fu-

sion ; ainsi que M. de Montamy le dit dans son livre. Il faut que M. Guettard convienne de ces tristes vérités ; à moins qu'il n'ajoute aux choses curieuses qu'il a mises dans son Mémoire, que cette pierre n'est point fusible, quoiqu'elle fonde sans fondant.

Comme le reste de ce Mémoire est étranger à l'Académie, j'ai séparé de l'ouvrage que j'ai fait dessus, ce qui pouvoit l'éclairer, sur la permission qu'elle lui a donnée, pour le faire imprimer.

Lu par M. Le Comte de LAURAGUAIS, *le 22 Janvier 1766.*

DE FOUCHY.

Ce n'eſt que ſur la promeſſe que M. Guettard avoit faite à l'Académie, de rendre public le Dépôt qu'il avoit fait autrefois ſur la Porcelaine, qu'elle a permis à M. Guettard, d'imprimer qu'il en avoit fait.

PREMIERE SUITE.

Prémierement, je demande à l'Académie, comment elle a laiſſé imprimer un Mémoire tiſſu de choſes contradictoires ?

1°. *Pag. 5.* (*du Mémoire de M. Guettard*). On ſavoit qu'on n'emploie que deux matieres pour faire la Porcelaine.

2°. *Pag. 5.* M. de Réaumur eut ces matières.

3°. *Pag. 6. Les recherches & les expériences de M. de Réaumur, lui firent poſer pour principe fondamental de la compoſition de la Chine, qu'elle étoit*

une combinaiſon de deux ſubſtances ; dont l'une nommée pé-tun-tſé, *étoit vitrifiable ; & l'autre appellée* ka-o-lin, *ne l'étoit pas. Ce principe lumineux, avoit porté M. de Réaumur, à croire qu'il y avoit en France des matieres ſupérieures à celles que les Chinois emploient pour faire de la porcelaine ; & que le pé-tun-tſé étoit une eſpèce de cailloux, & le ka-o-lin, du talc. Cette idée eſt confirmée par le ſuccès des expériences qu'il fait avec du talc & du caillou.*

Pag. 6. M. de Réaumur n'avoit néanmoins qu'entrevu la vérité. Il avoit pu examiner le pé-tun-tſé. Cependant il n'a pas même pu voir ce pé-tun-tſé.

Ibid. Le pé-tun-tſé, dont ſans doute M. de Réaumur n'eut que quelques fragmens peu conſidérables, ne put que lui paroître du caillou.

Enfin M. de Réaumur ne vit point les matières, *puiſque, plus heureux*

& plus fortuné que lui, M. Guettard les vit.

Comment l'Académie n'a-t-elle pas demandé au moins, à M. Guettard, parmi ces faits contradictoires, ceux qu'il vouloit qu'on crût ?

Pag. 14. Quand M. Guettard dit que le pé-tun-tsé broyé, a un petit goût salin, que c'est à M. de Réaumur qu'il doit cette précieuse observation, qui marquoit l'identité de son pé-tun-tsé, avec celui de la Chine; que c'est à ce petit goût salin que M. de Réaumur reconnut le pé-tun-tsé de M. Guettard, pour le véritable; faut-il croire M. Guettard, nous disant : 1°. *que M. de Réaumur avoit eu les matières, que ses expériences lui avoient fait poser non-seulement le principe fondamental de la Porcelaine de la Chine, mais encore, que ce principe avoit été confirmé par le succès de ces expériences, sur le talc &*

le caillou ? Enfin lorſqu'il dit que M. de Réaumur a ſi bien vu, ſi bien connu le pé-tun-tſé de la Chine, que c'eſt à lui qu'il doit l'obſervation du petit goût ſalin qu'a le pé-tun-tſé broyé, ou faut-il croire qu'il n'a pas même vu les matieres ?

Secondement, je demande à l'Académie, comment elle a laiſſé paſſer, ſans contradictions, & laiſſé imprimer un Mémoire rempli 1°. de faits annoncés d'une maniere qui doit les rendre ſuſpects ? 2°. De faits ſans preuves, & par conſéquent, de ſimples allégations ?

M. le Duc d'Orléans demanda à M. Guettard, s'il avoit ramaſſé par hazard, une terre & une pierre ſemblables à celles qu'il lui montroit, c'eſt-à-dire, le ka-o-lin & le pé-tun-tſé. *M. Guettard, charmé de trouver une occaſion de faire ſa cour à*

ce grand Prince, l'assure, avec un plaisir que son cœur ressentoit, qu'il a vu ces fossiles en France. Cela signifie que M. Guettard avoit bien peu d'occasion de faire sa cour à M. le Duc d'Orléans, puisqu'il croyoit avoir trouvé celle de la lui faire, & de se rendre utile; & qu'il sentoit qu'une dispute étoit même pour lui, un avantage réel. Il avoit vu le ka-o-lin, chez M. de Réaumur; on ne peut pas s'y tromper, il dispute sur le pé-tun-tsé. M. Guettard dit lui-même que la *confrontation du pé-tun-tsé, demanda de l'examen. Page 7.* Reste donc un fait en l'air, *que cinq ou six personnes présentes à cette confrontation, constatèrent que la pierre qu'il prétendoit être du pé-tun-tsé, étoit semblable à celles que M. le Duc d'Orléans avoit reçues de la Chine.* Quels sont les témoins? Mais en les sup-

poſant de bonne-foi, je dis encore ; que le ſeul moyen d'aſſurer l'identité d'une pierre, avec celle qui fait, dit-on, de la Porcelaine, eſt d'en faire avec cette pierre. M. Guettard pourra donner des éclairciſſemens ſur cette propoſition, en répondant aux queſtions que je lui ferai enſuite.

M. Guettard dit (*pag. 7. dernier* §.) qu'avec le ka-o-lin & le pé-tun-tſé, qu'il avoit trouvés dans les foſſiles de M. le Duc d'Orléans, & ceux qui ſervirent à la confrontation, il fit deux pieces, *qui furent trouvées ſemblables à celles de la Chine, le grain en étoit le même, la dureté égale, la tranſparence pareille.*

M. Guettad en dépoſa-t-il alors à l'Académie ? Je conviens que n'ayant que deux pieces, il pouvoit n'en être pas le maître. Mais, (*pag. 8.*) M. Guettard dit poſitivement, qu'a-

près le succès, il n'étoit plus question que d'avoir beaucoup de matières, pour avoir beaucoup de Porcelaine; *qu'il fut donc dans les endroits où il avoit trouvé autrefois le ka-o-lin & le pé-tun-tsé*, qu'il venoit de reconnoître pour être les matières de la Porcelaine de la Chine. *A son retour, il fait de la Porcelaine avec ces matières, à laquelle il ne manquoit qu'un peu de blancheur; mais que de nouvelles expériences l'éclairèrent sur cette blancheur.* Il a donc refait, au-moins une seconde fois, de la Porcelaine, semblable à celle de la Chine, c'est-à-dire égale en beauté & en bonté; en a-t-il déposé a l'Académie? Mais avec un caractère si positif, que les échantillons ne comportassent nul doute, tel que le nom de M. le Duc d'Orléans, ou le sien, imprimé dans la pâte. S'il n'a fait aucun dépôt, je deman-

de à l'Académie, comment elle permit à M. Guettard d'imprimer qu'il a fait de la Porcelaine ; sur-tout après le dépôt que j'ai fait de plusieurs pâtes de Porcelaines, sans aucune réclamation quelconque, & après le rapport des Commissaires, sur l'expérience qu'ils firent sur mes pâtes, & sur celles de la Chine & du Japon ? Je demande enfin à l'Académie, comment elle a souffert que M. Guettard lût dans ses Assemblées, ces faits, non-seulement destitués de preuves, mais n'ayant de titre de réclamation, que celui qui doit le confondre. Que signifie de dire, *pag.* 10, §. 3. *pour prévenir encore plus les prétentions, je fis imprimer à la suite du Mémoire que je donnai en* 1751, *sur les granits de France, une note, où je dis que* « les matiè-» res, qui sont propres à faire une

» Porcelaine pareille à celle de la » Chine, ſe rencontroient en Fran- » ce ; que j'ai reconnu que celles-ci » étoient ſemblables à celles que M. » le Duc d'Orléans avoit reçues de » la Chine, & que les expériences » de comparaiſon que j'avois fait » exécuter ſous les yeux de ce grand » Prince, ne m'ont laiſſé aucun dou- » te ſur la bonté des matières que » j'avois trouvées en France » ?

Qu'eſt-ce que c'eſt que ces allégations ? quelles expériences a-t-il faites ? Pourquoi ne pas dire alors ce qu'il dit aujourd'hui avoir fait dans ce tems ? Qui pouvoit l'empêcher d'imprimer qu'il avoit fait de la Porcelaine auſſi belle & auſſi bonne qu'à la Chine ? Pourquoi n'en pas dépoſer alors à l'Académie, & dire que la preuve qu'il a fait de la Porcelaine, eſt qu'il en a dépoſé ? Pour-

quoi ne faire aucune réclamation contre moi, dans le tems que j'en ai dépoſé ? Mais M. Guettard avoue lui-même, qu'il avoit ſes raiſons, pour garder le ſilence juſqu'à ce jour. Il l'a obſervé au dépens de ſa gloire, tant que M. de Montamy a vécu ; il eſt vrai qu'il lui avoit impoſé ce ſilence ; mais il le rompt après ſa mort, avec une telle hardieſſe, que M. de Montamy lui eût permis de parler, s'il avoit cru que M. Guettard pût faire le Mémoire qu'il vient de faire imprimer.

Je demande à l'Académie, de conſtater ſi M. Guettard a dépoſé, avant 1751, de la Porcelaine. Je conclurai de-là, qu'il a non-ſeulement des matieres propres à faire de la Porcelaine, mais encore l'art d'en faire avec elles. Fût-il vrai que les Chinois en font avec le ka-o-lin & le

pé-tun-tſé : fût-il certain qu'on eût de ces matières de la Chine, & prouvé que M. Guettard en ait trouvé de ſemblables en France, je n'en conclurai rien, ſinon qu'il a un bloc de marbre, & que j'ignore ſi M. Guettard eſt Statuaire, avant de ſoupçonner qu'il eſt bon ou méchant Artiſte. Mais comme j'ai nié qu'il ait fait les expériences qu'il rapporte, comme les ayant faites, je demande que M. Guettard faſſe des expériences poſitives, & moi, des négatives, pour faire conſtater d'abord le point eſſenciel de diſcuſſion entre nous, puiſque tout le reſte en dépend.

M. Guettard a refuſé, en préſence de l'Académie, de voir les pierres que j'apportais, & s'eſt contenté de me dire que M. de Fouchy apporteroit le dépôt qu'il avoit fait.

1°. Je demande à M. Guettard si, parmi les pierres que je lui préſente, numerotées 1, 2, 3, 4, il reconnoît ſon pé-tun-tſé ?

2°. Je lui dis que la pierre 3, eſt celle que m'a donnée M. de Montamy, comme étant le pé-tun-tſé ; que c'eſt celle que M. de Montamy décrit comme M. Guettard, & qu'elle ſe trouve enfin à l'endroit où M. Guettard dit qu'il a trouvé le pé-tun-tſé.

3°. Je lui apprends que quoiqu'il aſſure que le pé-tun-tſé eſt un *quartz en rocher*, & que le pé-tun-tſé n'eſt point un ſpath fuſible, & qu'il a fait de la Porcelaine avec ce pé-tun-tſé, qui n'eſt point un ſpath fuſible, qu'il n'a ſeulement pas connu la nature de cette pierre, parce que j'offre 1°. de la faire fondre ſeule dans un creuſet ; 2°. d'en faire une pâte à demi

vitrifiée, avec du ka-o-lin. Ce qui prouvera, à tout autre qu'à M. Guettard, que c'eſt un ſpath fuſible, & que cette pierre eſt le pétun-tſé de M. de Montamy, puiſqu'elle fera une demi-vitrification, qui ne ſera pas abſolument ſans tranſparence & ſans blancheur.

Lu à l'Académie, le 26 Janvier 1766, par Monſieur le Comte de LAURAGUAIS.

SECONDE SUITE.

1°. Je demande la permiſſion à l'Académie, de déclarer formellement devant elle, que s'il ne ſe trouve pas dans le dépôt, qu'a fait M. Guettard, de la Porcelaine, qui porte des caractères qui ne laiſſent aucun doute que M. Guettard l'ait faite, il me ſera impoſſible de croire qu'il l'a faite.

2°. Mais

2°. Mais comme je ne m'en suis pas tenu à demander à M. Guettard, qu'il apportât de la Porcelaine ayant son nom, pour croire qu'il en avoit fait ; que j'ai cru trouver, dans son Mémoire, cent faits, qui me prouvoient qu'il n'avoit pas une seule idée sûr la Porcelaine ; qu'enfin une des raisons morales qui contribue à me faire penser qu'il n'avoit point fait de la Porcelaine égale en beauté & en bonté à celle de la Chine, comme il dit en avoir fait, *p. 7 & 8*, est que M. de Montamy, en m'engageant à travailler à la Porcelaine, en me donnant les matieres sur lesquelles il me dit qu'on n'avoit fait que deux ou trois expériences, à Bagnolet, me montra, avec la bonne foi qui est dans son livre, les résultats de ces expériences, qui, au lieu de Porcelaine semblable à celle que M. Guettard prétend avoir faite,

n'étoient que des pâtes très-grises, tachées & cordées, & sur lesquelles enfin on ne pouvoit pas mettre une couverte ; ce qui constitue la Porcelaine. Je dois à la mémoire de M. de Montamy, & à l'estime qu'avoit pour lui feu M. le Duc d'Orléans, de croire les faits sur lesquels un homme vrai ne peut ni se tromper, ni tromper les autres. Son ouvrage existe. On n'y trouve nulle part, qu'on a fait à Bagnolet de la Porcelaine semblable à celle que M. Guettard y a faite, à ce qu'il prétend. Je déclare donc que je croirai M. Guettard, l'Inventeur, l'Artiste de celle qui sera semblable à celle de la Chine, quoiqu'on ait gravé dans la pâte, ou sous la couverte, le nom de M. le Duc d'Orléans, ou celui de M. de Montamy; parce que M. de Montamy m'a montré cent fois, ainsi qu'à cent personnes, qu'il n'avoit point fait

de Porcelaine proprement dite, au lieu de s'attribuer l'honneur d'en avoir fait, comme M. Guettad va nous en montrer ſans doute. Mais ſi par hazard, il ne ſe trouvoit pas dans le dépôt de M. Guettard, de la Porcelaine, dont la pâte & la couverte la rendiſſent égale en beauté & en bonté à celle de la Chine, je déclare que les raiſons qui me font croire que M. Guettard ſera l'Artiſte de la belle Porcelaine, me feront croire auſſi, que c'eſt M. de Montamy, ſous les yeux duquel on aura fait les eſſais groſſiers que M. Guettard aura dépoſés. Mais pour prouver à M. Guettard que l'amour ſeul de la vérité, m'a porté à conteſter les allégations qu'il a miſes dans ſon Mémoire; lorſqu'il les aura converties en preuves, en montrant de la Porcelaine, j'anéantirai abſolument tout ce qu'on pourroit alléguer auſſi,

pour attribuer la gloire de l'avoir faite à M. de Montamy, & sur-tout à M. Le Guay, sur lequel M. Guettard dit des choses dont je ne parlerai point ici, puisqu'elles sont étrangères à l'Académie ; mais comme M. de Montamy me le fit connoître, & que je lui dois la justice que je lui rends, dans un ouvrage considérable que je viens de finir sur la Porcelaine, & sur les raisons qui m'empêchent d'établir cet Art, j'ai engagé M. Le Guay à prouver déja, par l'aveu qu'il m'avoit fait autrefois, & qu'il signe aujourd'hui, qu'il mérite les éloges que je lui donne, dans l'ouvrage dont je viens de parler.

Signé DORTOUS DE MAIRAN.
faisant pour M. de FOUCHY, *Secrét.*

Je déclare avoir travaillé par ordre de Mgr. le Duc d'Orléans, sous les yeux de M. de Montamy, à des expériences sur la Porcelaine. Je déclare

que les trois expériences qu'on fit seulement, ne donnerent point de porcelaine. Que n'ayant vu M. Guettard à aucune de ces opérations, M. de Montamy & moi, n'avons nulle part aux succès qui ont donné à M. Guettard de la Porcelaine égale en bonté & en beauté à celle de la Chine, à ce qu'il prétend, pag. 7 & 8. *En foi de quoi j'ai signé le présent.*

A Paris, le 29 Janv. 1766. LE GUAY.

Pour Copie conforme à l'Original, lue le 29 Janvier 1766.

DE FOUCHY.

Après cette lecture, je demandai à voir le Dépôt de Porcelaine que M. Guettard soutenoit, avec une constance inébranlable, avoir fait autrefois à l'Académie, & qu'on représentât en même-tems l'Acte du Dépôt, puisque le Dépôt & son Acte doivent se justifier l'un par l'au-

tre. Voici la Copie autentique de l'Acte du Dépôt.

De l'Etat des Dépôts faits au Secrétariat de l'Académie Royale des Sciences, a été extrait ce qui suit.

Année 1751.

Le 27 Janvier, il a été déposé par M. Guettard, un paquet cacheté, contenant un Ecrit sur la Porcelaine de la Chine.

Je certifie l'Extrait ci-dessus, conforme à l'Original. A Paris, le 29 Janvier 1766.

DE FOUCHY.

Quand je vis qu'au lieu d'avoir déposé une Porcelaine quelconque, ou des matières quelconques, avec lesquelles M. Guettard eût pu prétendre qu'il avoit fait de si belle Porcelaine, il n'avoit écrit qu'une Lettre à l'Académie; loin d'exiger qu'on

la décachetât, je pris la liberté de dire que son dernier Mémoire m'avoit mis dans le secret de tout ce qu'il pouvoit écrire ; que j'exigeois seulement, qu'on montrât la Porcelaine qu'il savoit faire, ou qu'il fût constaté que la permission qu'il avoit demandée à M. le Duc d'Orléans (*f*), de rendre sa découverte publique, avoit rendu public que M. Guettard étoit découvert lui-même.

On a voulu voir, malgré mes réflexions, cette Lettre cachetée ; en voici la Copie autentique, remise par M. Guettard, le 27 Janvier 1751, pour être déposée au Secrétariat.

DE FOUCHY.

(*f*) Voy. le Mémoire de M. Guettard, p. 11. *Mgr. le Duc d'Orléans, qui a daigné accorder à mes recherches en Histoire naturelle, la protection que le feu Prince son Pere leur accordoit, ayant trouvé bon que je publiasse mes découvertes, je n'ai pu, ni même pas dû les garder plus long-tems sous le secret.*

Sur la Porcelaine de la Chine.

Je demande date pour un Mémoire sur une Porcelaine, faite avec des matières que j'ai trouvées en France, & qui sont entierement semblables à celles que l'on a envoyées de la Chine, à S. A. S. M. le Duc d'Orléans, pour du ka-o-lin & du pé-tun-tsé. Cette derniere, de même qu'à la Chine, forme de très-gros rochers, que l'on casse par quartier, pour les ouvrages publics. Elle ressemble à un grès très-fin & d'un grain uni. On en trouve de différentes couleurs, dont quelques-unes sont semblables au pé-tun-tsé de la Chine; d'autres en diffèrent. Le ka-o-lin est une terre très-blanche, douce au toucher, & très-fine, remplies de paillettes talqueuses, de petits cristaux & de graviers, de la grosseur d'un grain de

veſſe, juſqu'à celle d'un pois. Cette terre ſe tire très-aiſément de la terre; elle eſt commune dans l'endroit où on l'a trouvée. On s'en ſert dans les Poteries ordinaires, & l'on ne doute pas que l'on n'en trouve dans pluſieurs endroits du Royaume. Pour le pé-tun-tſé, on le fait dans pluſieurs, où il eſt aſſez commun. *On a fait déja quelques eſſais, qui ont eu la réuſſite la plus heureuſe. Ces matières, lavées à la maniere de la Chine, & mêlées enſembles ſans aucun intermède, & ſans aucun mélange, ont formé une Porcelaine d'un beau blanc, d'un grain ſemblable à celle de la Chine, & d'une dureté au-deſſus de pluſieurs Porcelaines de compoſitions connues, & qui, comparées avec les eſſais faits avec la matière venue de la Chine, l'ont emporté ſur ces eſſais en blancheur, & leur ont été égaux par les autres qualités.* Leur avantage ne vient cependant, à ce

qu'il paroît, que de ce que les matieres de France ont été broyées avec plus de soin, que ne l'ont été celles de la Chine, par ceux qui les travaillent dans ce Royaume. Ce qui empêche qu'on ne donne le détail de ces expériences, ne vient que de ce que S. A. S. veut avoir un plus grand nombre d'expériences, & des pieces beaucoup plus grandes à préſenter, pour lever tous les doutes, & empêcher toutes objections, qui ne pourront pas être grandes, puiſque la pâte faite avec les matières de France, ſe travaille avec une facilité des plus grandes, qu'elle ſe manie, ſuivant l'expreſſion de l'Ouvrier habile, qui l'a employée *à merveille*, & que l'on pourroit en faire des vaſes auſſi minces que le papier, & auſſi grands qu'on les deſireroit, ſans craindre qu'ils ſe caſſaſſent & qu'ils ſe

déjettaſſent au feu. Ce n'eſt, il eſt vrai, qu'une préſomption de la part de cette perſonne, mais elle eſt des plus fortes; puiſque, comme je l'ai dit, cet habile Ouvrier, dans ſon Art, a manié beaucoup de pâtes de Porcelaine. Au reſte, tout ce qu'on a vu en petit, ſemble annoncer tous les avantages pour le grand.

Je finirai cet Ecrit par une autre découverte, que l'on penſe avoir encore faite, ſur une eſpèce de poterie d'un rouge foncé, qui nous vient auſſi de la Chine, & avec laquelle les Chinois font des magots. Cette poterie ſe fait avec une pierre aſſez dure, d'un aſſez beau verd, & qui ne démande aucun mélange pour la compoſition de la pâte, propre à former les vaſes que l'on en peut faire. On n'eſt cependant pas auſſi ſûr que cette derniere découverte ſoit auſſi réelle que celle de la Por-

celaine ; sur laquelle on n'a aucun doute, vu l'identité des matières & des vaisseaux faits avec celles qui ont été trouvées en France, & avec celles qui ont été envoyées de la Chine.

Le 27 Janv. 1751. GUETTARD.

Pour Copie conforme à l'Original.

De Fouchy.

J'en étois confondu, lorsque M. Guettard assura qu'il importoit fort peu, qu'il eût ou n'eût pas déposé de Porcelaine ; comme je l'assurai que cela ne m'étoit pas aussi égal qu'à lui, il soutint alors, qu'il en avoit déposé au Secrétariat ; que M. de Fouchy retrouveroit un autre dépôt, & que c'étoit sa faute de n'en avoir pas fait mention sur le Régistre. Or l'inscription du Regiſtre, étoit copiée sur celle de la Lettre de M. Guettard, écrite de sa main.

M. Guettard lut encore un Mémoire, en réponſe de ceux que j'avois lus, & qu'il avoit eu le malheur de retenir ; cela remit un peu ſon Parti, & l'on convint qu'il falloit que Monſieur de Fouchy recherchât s'il n'avoit pas encore un autre dépôt de M. Guettard. J'y conſentis, quoique j'aurois pu prouver invinciblement, par pluſieurs faits contenus dans cette Lettre, que ſes idées ſur la Porcelaine, étoient de toute abſurdité. Si l'on veut un exemple entre tous ceux que j'euſſe trouvés, qu'on reliſe l'endroit de la Lettre que nous avons ſouligné. Il en réſulte, 1°. qu'il a des Porcelaines de compoſition, des frittes faites avec le verre, qui ont été plus dures que ſa Porcelaine faite ſans verre, faite uniquement avec le ka-o-lin & le pé-tun-tſé ; & que cette Porcelaine, égale

à celle de la Chine, n'a été trouvée supérieure qu'en blancheur, à plusieurs Porcelaines de composition, Cela est incroyable. Voici la Copie autentique du Régistre sur lequel M. de Fouchy écrivit ce qui suit.

J'ai dit qu'ayant recherché dans le carton des Dépôts de l'Académie, je n'avois trouvé aucune boîte déposée par M. Guettard, ni rien qui concerne la Porcelaine, excepté le paquet cacheté, ouvert dans l'assemblée du 29 Janvier.

De Fouchy.

Je n'exposerai que trois faits, qui pourront faire naître plusieurs réflexions sur la conduite de M. Guettard. Il faut bien laisser leur proie aux corbeaux littéraires. Je me plains seulement d'avoir été obligé de la leur livrer, pour me défendre du reproche indirect & sanglant, que M. Guettard avoit osé me faire.

1°. M. Guettard fait imprimer, dans les Papiers publics, ce qu'il dépose, comme un secret à l'Académie. *Voyez le troisieme §. pag. 10. de son Mémoire sur la Porcelaine.*

2°. Dans cette Lettre, M. Guettard ne parle que du ka o-lin & du pé-tun-tsé envoyés à feu Mgr. le Duc d'Orléans, comme les matières avec lesquelles les Chinois font la Porcelaine. Et dans le Mémoire qu'il vient d'imprimer, il parle de plusieurs pé-tun-tsés. En 1751, il ne pouvoit pas deviner que je pusse prouver en 1764, qu'il y a vingt matières propres pour faire de la Porcelaine. La Lettre qu'il avoit déposée, conforme d'ailleurs à ce que tout le monde a répété, d'après le Pere Dentreville, sur le pé-tun-tsé, prouve invinciblement que M. Guettard en a imposé, en parlant dans son Mémoire de plusieurs pé-tun-tsés, en-

voyés à feu Mgr. le Duc d'Orléans.

4°. Il a fallu que M. Guettard en imposât à toute la France pour prouver qu'il n'avoit rien fait, de tout ce qu'on ne demandoit pas mieux de croire sans preuve. Il lui eût couté moins de peine, pour répandre que je lui avois acheté une partie de ses découvertes, & volé l'autre. Les trois quarts des gens, qui n'en auroient rien cru intérieurement, en eussent persuadés les autres. J'ai connu des gens aussi estimables que M. Guettard, mais j'ai eu affaire à des personnes un peu plus habiles. Quoi qu'il en soit, je ne déteste que les fausſetés utiles, parce que je pense sincèrement que la foibleſſe d'esprit, qui est la folie de beaucoup de gens, qui passent pour sages, fait connoître les fautes qui ne laissent à leur suite, que la honte & le ridicule.

F I N.

1553-187